

Ce produit contient du chlore et de l'azote, tous deux étant des substances assujetties à la Loi sur le droit à la connaissance du travailleur et de la collectivité de Pennsylvanie, États-Unis.

IDENTIFICATION DU PRODUIT

IDENTIFICATION SUR L'ÉTIQUETTE - Gaz de vérification de calibrage, N° pièce MSA 806740, 10 ppm de chlore dans l'azote

NOMS CHIMIQUES - Mélange de chlore et d'azote

IDENTIFICATION SUPPLÉMENTAIRE - Gaz de calibrage N° pièce MSA 806740

FORMULE - Cl_2, N_2

COMPOSITION CHIMIQUE PERTINENTE

	Contenu %	TWA (Moyen. pond. temps)	STEL (Lim. d'exp. court terme)
Chlore (CAS 7782-50-5) (ASGIH 2007)	0,001	0,5 ppm	1,0 ppm
Azote (CAS 7727-37-9)	Restant	Aucune	

AVIS : Gaz sous pression, 500 psig (lb/po²) à 70°F (21°C), soit environ 58 litres de gaz à la pression barométrique.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT (ÉTAT PHYSIQUE) ET ODEUR – Gaz incolore (10 ppm); odeur caractéristique qui rappelle l'acide

POINT D'ÉBULLITION - S/O* POIDS SPÉCIFIQUE/DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) - S/O*

PRESSION DE VAPEUR D'EAU - S/O* VOLATILITÉ (%) EN VOLUME - S/O*

HUMIDITÉ ABSOLUE (AIR = 1) - = 1

SOLUBILITÉ DANS L'EAU - Cl_2 – 461 cm³/100 ml (0°C)
Azote – 2,3 cm³/100 ml (0°C)

S/O* – Sans objet

RENSEIGNEMENTS SUR LES DANGERS D'ORDRE PHYSIQUE

DANGERS PHYSIQUES – Gaz sous pression (comprimé), 500 psig (lb/po²) à 70°F (21°C)

CONDITIONS OU MATIÈRES À ÉVITER – Aucune

POINT D'ÉCLAIR (INFLAMMATION) – S/O LIE (LEL) - S/O LSE (UEL) - S/O
S/O* – Sans objet

MESURES D'EXTINCTION – Ce mélange de gaz de calibrage est ininflammable

PROCÉDURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE LE FEU – Lire les conseils et précautions suivants

DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE HORS DU COMMUN – Gaz sous pression, 500 psig (lb/po²) à 70°F (21°C). La chaleur environnante/ambiante ne doit pas dépasser les 120°F (49°C).

DANGERS POUR LA SANTÉ

DANGERS POUR LA SANTÉ – Le chlore est un irritant des muqueuses, des yeux et de la peau. Il est toxique et corrosif. La concentration létale TC_{LO} (seuil minimal chez l'humain) du chlore est établie à 500 ppm/5 minutes; chez le rat, la concentration létale LC₅₀ du chlore est estimée à 293 ppm/1 h. Chez la souris, la concentration létale LC₅₀ du chlore est de 137 ppm/1 h. Et chez le chien, la concentration létale TC_{LO} est de 800 ppm/30 min.

SIGNES PARTICULIERS ET SYMPTOMES SURVENANT SUITE A UNE EXPOSITION – Voici les réponses recueillies pour le chlore à l'état gazeux :

Concentration	Observation
0,02-0,2 ppm	Seuil odorant
0,2-16 ppm	Irritation légère de la muqueuse
7-8 ppm	Irritation des yeux
15 ppm	Irritation de la gorge
30 ppm	Toux
1000 ppm	Fatal après quelques respirations

VOIES DE PÉNÉTRATION CORPORELLES PRINCIPALES – L'inhalation (voies respiratoires) et les yeux.

ORGANES CIBLES VULNÉRABLES – Le système respiratoire et les yeux.

ÉTATS PATHOLOGIQUES RÉPERTORIÉS COMME POUVANT HABITUELLEMENT S'AGGRAVER A L'EXPOSITION – Aucune information à ce sujet.

SEUIL ADMISSIBLE D'EXPOSITION – (ACGIH 2007) Le chlore à 0,5 ppm; la valeur STEL à 1,0 ppm.

DONNÉES CARCINOGENES SUSCEPTIBLES DE PRÉSENTER UN DANGER – Les organismes de normalisation NIOSH, RTECS, OSHA, NTP et/ou IARC ne dressent pas la liste des gaz constitutifs.

SECOURISME D'URGENCE ET MESURES DE PREMIERS SOINS – Cesser l'exposition au gaz et se retirer immédiatement de la zone d'exposition. Si la respiration s'est arrêtée, il faut donner la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.

UTILISATION ET MANIPULATION SÉCURITAIRES

PRATIQUES HYGIÉNIQUES – Éviter de respirer le gaz.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE LORS DE LA RÉPARATION ET DE L'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS CONTAMINÉS - S/O*

MESURES CORRECTIVES À PRENDRE EN CAS DE FUITE/DÉBORDEMENT/ DÉVERSEMENT – Aérer/ventiler les lieux.

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS – Ne pas perforer ni incinérer la bouteille. Avant de se débarrasser de la bouteille, vider doucement le contenu dans un endroit d'évacuation sûr et réservé à cet effet. Se départir du produit (la bouteille) en l'éliminant conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et/ou étatiques et locaux, relatifs à l'environnement et à la sécurité.

ENTREPOSAGE – Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré. La température environnante/ambiante ne doit pas dépasser les 120°F (49°C).

S/O* – Sans objet

MÉTHODES DE CONTROLE ET MESURES DE PROTECTION

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE – Étant donné le volume limité de gaz dans la bouteille et la lenteur du taux d'émission gazeuse employé dans le calibrage de l'instrument, une protection respiratoire n'est ni indiquée ni nécessaire (avec réserve) si l'on tient compte des conditions d'utilisation visées.

MÉTHODES DE CONTROLE TECHNIQUES – La ventilation mécanique est une méthode appropriée et acceptable.

DISPOSITIONS EN MILIEU DE TRAVAIL – Éviter de respirer le gaz. A employer dans des lieux bien aérés et ventilés. Suivre la méthode de calibrage décrite dans le mode d'emploi MSA (manuel d'instructions) fourni avec l'instrument devant être calibré.

DATE DE PRÉPARATION - Rév. 7, mai 2008

AVERTISSEMENT : Ce produit est une substance chimique dangereuse. Si l'on respecte les directives, avertissements et mises en garde fournis avec le produit, les dangers liés à son utilisation peuvent être considérablement amoindris, sans être pour autant complètement éliminés. La société Mine Safety Appliances Company se dégage de toute responsabilité quant à l'emploi de ce produit; elle ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, et REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE SE RAPPORTANT A LA VALEUR COMMERCIALE DU PRODUIT, AINSI QUE TOUTE GARANTIE DE JUSTESSE D'EMPLOI RELATIVEMENT A UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. Les utilisateurs de ce produit assument tous les risques reliés à sa manipulation/manutention, son utilisation et/ou son entreposage.